Nations Unies S/PV.4762 (Resumption 1)

Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

Provisoire

4762e séance

Jeudi 22 mai 2003, à 15 heures

New York

Président :	M. Akram	(Pakistan)
Membres :	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Belinga-Eboutou
	Chili	M. Maquieira
	Chine	M. Zhang Yishan
	Espagne	Mme Menéndez
	États-Unis d'Amérique	M. Cunninghan
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Duclos
	Guinée	M. Traoré
	Mexique	M. Aguilar Zinser
	République arabe syrienne	M. Mekdad
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. King

Ordre du jour

Action face à la situation humanitaire en Iraq

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

03-36874 (F)

La séance est reprise à 15 h 15.

M. Traoré (Guinée) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette, pour sa déclaration liminaire. Je tiens à remercier également nos distingués invités pour leurs importantes communications qui nous ont largement édifiés sur la pertinence et la délicatesse des questions humanitaires d'urgence en Iraq depuis la fin de la guerre. Je tiens à rendre hommage aux organisations humanitaires pour le travail remarquable et les services ô combien précieux et importants qu'elles procurent aux populations iraquiennes et ce, dans des conditions parfois particulièrement difficiles, parfois même au risque de leur vie.

De ces différents exposés que nous avons écoutés ce matin, il ressort que l'insécurité et le désordre constituent le véritable handicap auquel ces organisations sont presque toutes confrontées, ce qui, partant, limite l'efficacité de leur action. J'imagine que l'adoption ce matin de la résolution 1483 (2003) va certainement donner un coup d'accélérateur à leurs activités sur le terrain. La question spécifique de l'insécurité reste cependant entière, d'où l'unique question que je voudrais poser à tous et qui rejoint l'une des questions posées ce matin par mon voisin immédiat à ma droite, l'Ambassadeur Pleuger, à savoir : quelle suggestion concrète peut-on faire au Conseil pour éliminer progressivement l'insécurité et rendre leur action plus efficace à brève échéance, étant donné l'importance et l'urgence des besoins de la population?

M. Cunningham (État-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je souhaite moi aussi remercier les représentants des organisations ici présentes ainsi que tous leurs collègues, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le personnel local de l'ONU en Iraq et tous les autres pour leurs efforts considérables en faveur de la mise en place d'une action humanitaire en Iraq, à un moment où il est très important de soutenir la population iraquienne.

Ce matin, le Conseil de sécurité a adopté une résolution véritablement historique, qui confirme le rôle vital de l'ONU et de la communauté internationale pour l'avenir de l'Iraq. Nous constatons, d'après les exposés que nous avons entendu ce matin – et nous le savons de première main grâce à notre expérience sur place – que les besoins sont importants, mais nous avons des objectifs communs et sommes animés d'une volonté commune. Je suis aussi frappé par le fil conducteur des exposés de ce matin : le fonds important d'expérience, de ressources et de volonté politique que nous pouvons mobiliser au sein de ce Conseil en vue d'aider le peuple iraquien et de créer un Iraq meilleur. J'espère, et je suis convaincu, que nous continuerons de travailler utilement ensemble, en particulier sur le terrain, pour apporter une aide d'urgence à un peuple qui souffre depuis trop longtemps.

La résolution adoptée ce matin appelle aussi les États Membres à fournir des contributions à l'appel des Nations Unies, et à fournir des denrées alimentaires, des médicaments et d'autres ressources nécessaires à la remise en état de l'infrastructure iraquienne. Nous encourageons tous les États Membres et les organisations internationales à agir du mieux qu'ils peuvent et le plus rapidement possible.

Les États-Unis appuient des projets de reconstruction et d'assistance en Iraq, à tous les niveaux, depuis le renforcement du barrage de Mossoul et la réparation de ports et de ponts jusqu'au financement de projets de nettoyage dans quatre quartiers de Bagdad qui comptent 16 000 habitants. On ne peut pas se rendre compte, à lire la presse, ou à contempler une partie seulement de la situation, de l'ampleur des travaux en cours à travers tout le pays à l'heure où nous parlons, en dépit de tous les problèmes existants. Je voudrais donner aux membres du Conseil une idée de la portée des efforts qui sont déjà en cours, et qui portent chaque jour leurs fruits.

Tous les intervenants, il me semble, ont souligné que la sécurité était le problème fondamental et la première priorité, comme l'a dit M. Morris. Nous mettons tout en oeuvre pour stabiliser et maîtriser la situation en matière de sécurité le plus rapidement possible. Nous déployons des effectifs supplémentaires de la police militaire américaine. La coalition prend des dispositions pour réduire l'accès aux armes. Une équipe en place en Iraq se penche actuellement sur les questions de sécurité, du maintien de l'ordre, de la justice et du système pénitentiaire afin faire des recommandations en vue de mesures urgentes et spécifiques. Le Département d'État a recruté 1 000 conseillers de police civile ainsi que des formateurs, et d'autres pays y contribuent. Plus de 5 000 policiers de Bagdad ont repris leurs fonctions. Nous prenons contact avec d'autres partenaires de la coalition pour

obtenir des conseillers internationaux en matière de police. La résolution que nous venons d'adopter appelle à une coopération internationale pour restaurer la stabilité et la sécurité, et nous espérons que nous bénéficierons d'un plus grand nombre de partenaires dans ce domaine. De plus, le versement des salaires contribuera grandement à stabiliser la situation, en particulier si les policiers se rendent compte qu'ils seront payés s'ils retournent travailler.

L'Agency for International Development des États-Unis (USAID) propose des micro-crédits en vue d'accroître la confiance des divers groupes ethniques iraquiens au niveau local, renforçant ainsi la participation et la capacité des institutions locales et communautaires à répondre rapidement aux besoins locaux, tels que des réparations de l'infrastructure à petite échelle. Ce que nous essayons de faire, c'est d'inciter les Iraquiens à participer davantage à la remise en marche des services publics, à la sécurité des communautés, à la prévention des conflits, au soutien en matière d'information et de communication et à la création d'emplois à court terme. À Oum Qasr par exemple, des subventions accordées conformément aux priorités locales déterminées par le nouveau conseil municipal permettront de doter le conseil d'un bureau totalement fonctionnel, de mettre en place un centre de communication par téléphone et par Internet, de multiplier les installations sportives et de loisir pour les jeunes, et de remettre en état une école secondaire.

Nous avons commencé la mise en place d'un programme d'urgence pour rétablir les fonctions essentielles des ministères prioritaires. Il s'agit d'effectuer des réparations mineures dans les bureaux nationaux et locaux des ministères, d'apporter des fournitures et des équipements afin qu'ils puissent commencer à fonctionner. L'USAID établit dans le pays les liaisons de communication essentielles entre ministères, en installant des connections par satellite ou radio à haute fréquence dans les ministères et commissions les plus importants, afin de permettre la communication téléphonique et par télécopieur ainsi que la transmission de données entre Bagdad et les unités opérationnelles chargées de l'administration partout dans le pays.

Les ministères sont prêts à commencer à payer les salaires à Bagdad à partir du 24 mai – c'est-à-dire dans deux jours, ce qui constitue une étape importante – et, entre-temps, l'Office de reconstruction et d'assistance humanitaire des États-Unis a consenti des paiements d'urgence en espèces à 1,1 million de fonctionnaires du nord, du centre et du sud de l'Iraq afin de commencer à fournir un revenu aux personnes qui retournent travailler, et d'introduire plus de liquidités dans l'économie. Je voudrais aussi noter qu'en dépit de toutes les difficultés, l'activité économique reprend par de différentes façons, à la fois par paiement en espèces et par le troc. Les marchés fonctionnent dans de nombreux endroits, y compris à Bagdad même, et bien que personne ne prétende que le cours normal de la vie est rétabli, l'activité reprend.

En matière de droits de l'homme, l'Unité de prévention des violences de l'USAID, qui fait partie de notre équipe de secours en cas de catastrophe est chargée d'identifier, de repérer et de signaler les actes de vengeance et autres violences. Elle a enquêté sur plusieurs charniers, ainsi que sur des questions de propriété, et le personnel de l'Unité travaille en étroite coordination avec le CICR et les institutions des Nations Unies pour aider à développer des campagnes d'information destinées à promouvoir la tolérance, la justice, et le respect de l'ordre public. Nous avons formé des centaines de conseillers civils de l'armée américaine – c'est-à-dire des officiers militaires chargés d'affaires civiles – aux principes de protection, avant leur déploiement dans le Golfe. Nous avons développé et distribué des guides pratiques sur la prévention et l'atténuation des violences.

Nous collaborons également avec d'autres en vue de régler les questions de la santé et de nutrition. Par exemple, pour répondre aux carences nutritives de la population iraquienne, un partenaire privé de l'USAID, nommé ABT Associates, fournira à quatre minoteries à Bagdad de l'équipement pour l'enrichissement des produits alimentaires en vitamines et minéraux, notamment en fer, qui représentait une carence dans le régime alimentaire de certains Iraquiens. ABT Associates poursuit ses négociations avec les Iraquiens, dans l'espoir d'installer ces équipements dans d'autres minoteries en Iraq, et constitue une base de donnée des fournitures et de l'équipement médical en vue de tracer tous les dons internationaux dans le domaine médical.

Nous nous félicitons des travaux de supervision de la nutrition du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) portant sur les besoins nutritionnels en Iraq, et nous nous félicitons des recommandations faites par l'UNICEF quant à des mesures spécifiques supplémentaires nécessaires. Nous avons favorablement accueilli et encouragé les

propositions du Programme alimentaire mondial en vue d'acheter des céréales sur place, en Iraq, et nous espérons que toutes les modalités pratiques nécessaires seront réglées au plus vite, étant donné que la récolte a déjà commencé et que les agriculteurs devront être payés immédiatement.

Nous avons de très très nombreux projets en cours pour restaurer une vie normale. Pour n'en mentionner que quelques-uns de plus, nous travaillons avec Bechtel pour restaurer les lignes à haute tension de 400 kilovolts qui desservent la ville de Bagdad à l'intérieur de la ceinture – une source de courant essentielle pour le pays tout entier – et pour fournir des équipements aux autorités iraquiennes responsables de l'électricité afin qu'elles puissent faire les réparations nécessaires. En outre, plus de 50 000 bonbonnes de gaz liquide seront distribuées dans 18 sites à Bagdad aujourd'hui.

Le Bureau de la reconstruction et de l'assistance humanitaire a lancé trois missions de déminage à Al Hillah. Apportant une contribution importante à la stabilisation sociale, un entrepreneur travaillant pour le compte d'USAID aide le Ministère de l'éducation à organiser les tests pour les élèves en sixième, neuvième et douzième année d'étude afin qu'ils puissent passer au niveau supérieur. Nous rassemblons des données économiques et hydrauliques pour soutenir l'initiative de réhabilitation des marais du Sud, où vivent traditionnellement les Arabes des marais. Pour terminer, je voudrais informer le Conseil que des entrepreneurs travaillant pour le compte d'USAID travaillent en étroite collaboration avec l'Organisation internationale de l'aviation civile pour s'assurer que les aéroports iraquiens et les systèmes civils d'aviation sont restaurés afin de faciliter le retour à bref délai de l'Iraq dans le système de l'aviation commerciale internationale. Toutes ces activités illustrent nos efforts et notre engagement à répondre aux besoins de la reconstruction en Iraq. Nous nous félicitons des observations formulées par M. Malloch Brown ce matin quant à la nécessité de commencer à évaluer ces besoins. Cela représente une partie importante de nos futurs efforts.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation angolaise, je tiens à remercier la Vice-Secrétaire générale pour le rapport qu'elle a présenté au Conseil, enrichi par les rapports présentés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Comité international de la Croix-rouge (CICR), qui reflètent leur expérience directe sur le terrain.

Avec l'adoption de la résolution 1483 (2003) par le Conseil de sécurité, la communauté internationale a franchi aujourd'hui une étape importante vers le règlement des questions sécuritaire, humanitaire, politique, économique et sociale en Iraq. Nous avons désormais un plan de travail pour faire face à la situation en Iraq et pour commencer à régler, de manière durable, les immenses problèmes causés par les sanctions internationales imposées à l'Iraq ainsi que pour cicatriser les blessures de guerre.

Les appels lancés aux États Membres pour qu'ils répondent aux besoins humanitaires et autres du peuple iraquien en fournissant de la nourriture, des fournitures médicales et les ressources nécessaires à la reconstruction et à la remise en état de l'infrastructure économique de l'Iraq ont déjà provoqué une réaction positive de la part de la communauté internationale. Nous pensons que l'adoption de la résolution 1483 (2003) insufflera un nouvel élan à ce qui, selon nous, peut devenir un immense mouvement de solidarité avec le peuple iraquien en détresse.

Le tableau qui a été brossé de la situation en Iraq suscite de vives préoccupations. Néanmoins, nous sommes convaincus que la communauté internationale sera en mesure de mobiliser suffisamment de bonne volonté et de ressources pour reconstruire l'Iraq dans tous les domaines. L'Iraq a des ressources – tant humaines que matérielles – qui, si tant est qu'elles sont affectées aux objectifs appropriés, permettront au peuple iraquien de surmonter ses difficultés en un laps de temps relativement court.

Selon nous, il convient de concentrer les efforts et les ressources sur la remise en état des installations afin d'améliorer aussi rapidement que possible les conditions de vie de la population et d'éviter les problèmes les plus graves liés à l'effondrement de l'infrastructure sociale.

Un effort de grande envergure devrait porter sur la remise en état du réseau électrique compte tenu de ses répercussions directes sur le fonctionnement normal des hôpitaux, des écoles et en particulier du système d'évacuation des eaux usées, dont les défaillances ont des conséquences néfastes sur l'eau, l'assainissement, provoquant ainsi de graves problèmes

de santé. La remise en état du réseau électrique améliorera grandement la qualité de vie des citoyens.

La réparation et la reconstruction de l'infrastructure de base – en particulier, dans les secteurs indispensables aux besoins humanitaires que sont la santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'électricité – dans le cadre stratégique conçu par le Programme des Nations Unies pour le développement est une démarche judicieuse pour faire face à la situation en Iraq.

Cela débouchera sur la création d'emplois et donnera du travail aux groupes les plus vulnérables. En outre, cette approche pourra tirer parti du savoir des professionnels iraquiens, dont la compétence et les qualifications sont bien connues, et contribuera grandement à l'édification de la paix grâce à la participation des communautés à ces activités.

Après des années de sanctions et de guerre bien trop nombreuses, notre plus grand espoir est de voir le peuple iraquien saisir cette occasion pour prendre un nouveau départ et, étant donné que ce nouveau départ s'enracinera dans un très riche patrimoine culturel, tous les espoirs sont permis. Nous espérons également que la communauté internationale respectera ses engagements envers le peuple iraquien et que le Conseil de sécurité restera activement saisi de la question iraquienne afin d'assurer le plein respect des droits du peuple iraquien.

Pour terminer, je voudrais poser quelques questions aux représentants des différentes organisations et plus particulièrement à celui du Programme des Nations Unies pour le développement. Nous aimerions savoir dans quelle mesure l'adoption de la résolution 1483 (2003) renforcera le mandat du PNUD pour la reconstruction de l'Iraq et quel est le montant estimatif des besoins de financement à court et moyen terme. Nous aimerions également savoir combien de temps il faudra, selon les évaluations du PNUD, pour reconstruire totalement l'infrastructure de base.

M. Gatilov (Fédération russe) (*parle en russe*) : Nous sommes, nous aussi, reconnaissants à la Vice-Secrétaire générale Mme Fréchette, ainsi qu'aux dirigeants des institutions spécialisées des Nations Unies et du Comité international de la Croix-Rouge pour les exposés qu'ils nous ont faits sur les activités qu'ils mènent actuellement en Iraq pour apporter une aide humanitaire d'urgence à la population iraquienne.

À l'instar des autres intervenants, nous sommes particulièrement préoccupés par l'instabilité qui règne toujours dans de nombreuses régions iraquiennes et qui explique pourquoi le travail du personnel humanitaire international ne peut pas reprendre complètement dans ce pays.

Comme le savent les membres du Conseil, la responsabilité du maintien de la sécurité du personnel de l'ONU et d'autres organisations humanitaires, et l'obligation de leur donner librement accès à toutes les personnes dans le besoin, conformément aux dispositions du droit humanitaire international et du paragraphe 8 de la résolution 1472 (2003, incombent aux forces de la coalition. Nous espérons donc que toutes les mesures supplémentaires nécessaires seront prises pour régler cette question dans les délais les plus brefs.

En général, l'approvisionnement suffisant en eau potable des provinces centrales et méridionales de l'Iraq reste un sujet de préoccupation. Ce problème est devenu particulièrement inquiétant au vu de l'apparition récente de foyers de maladies infectieuses. Il convient de souligner que la remise en état du système d'approvisionnement en eau, surtout dans les grandes villes, est étroitement liée à la reprise du bon fonctionnement des stations d'épuration dont la majorité a été endommagée durant les hostilités ou pillée dans la période qui a suivi.

Comme les représentants des organisations humanitaires l'ont fait observer, la situation est tout aussi difficile pour ce qui est du bon fonctionnement des hôpitaux iraquiens où, outre le manque de personnel, il y a une pénurie de matériel spécialisé, lequel a également été pillé récemment. Cela a engendré une détérioration importante de la qualité des soins médicaux dans la plupart des régions du pays par rapport à la période de l'avant guerre, ce qui cause des souffrances supplémentaires à la population iraquienne. Ce problème exige une attention particulièrement soutenue.

La question concernant l'approvisionnement en électricité en Iraq est un autre point que j'aimerais évoquer. Avant la guerre, la situation dans ce secteur était déjà loin d'être facile, mais les Iraquiens sont maintenant confrontés au problème aigu de la remise en état du secteur énergétique. Il est superflu de rappeler l'importance de ce secteur pour le fonctionnement de l'infrastructure civile iraquienne

dans son ensemble, puisque c'est de lui que dépend la bonne marche des hôpitaux, des stations d'épuration d'eau, des écoles ainsi que d'un grand nombre d'autres installations essentiellement humanitaires. Il va sans dire que les générateurs électriques mobiles peu puissants dont la livraison est récemment devenue prioritaire ne permettront pas de relever l'économie. Il convient de prendre des mesures plus radicales. Il est clair que l'on ne peut remettre en état l'économie iraquienne avec simplement des groupes électrogènes mobiles de faible puissance, dont la livraison est devenue récemment prioritaire. Nous avons besoin de mesures plus radicales.

Dans ce contexte, nous pensons qu'il est vital de mettre en application le maximum de contrats conclus au titre du programme pétrole contre nourriture, qui couvrent des secteurs tels que l'approvisionnement en eau, l'électricité et la fourniture de véhicules et d'autres biens essentiels. Tout cela sera nécessaire au cours de la reconstruction économique de l'Iraq. Nous pouvons en dire autant de l'équipement destiné au secteur pétrolier, qui est fondamentalement le moteur du développement de l'ensemble de l'économie du pays.

Nous sommes sûrs que dans le cadre de la résolution adoptée aujourd'hui par le Conseil de sécurité, le Secrétariat devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que ce problème et de nombreux autres liés à l'exécution des contrats sont réglés. Nous estimons que cela contribuerait à répondre à un grand nombre de besoins humanitaires du peuple iraquien et à assurer que l'Organisation des Nations Unies, ses institutions spécialisées et d'autres organisations humanitaires peuvent agir efficacement en Iraq.

M. King (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de cette occasion de discuter de la situation humanitaire en Iraq. Je voudrais d'abord saluer les efforts des institutions représentées ici, en particulier du personnel national des Nations Unies qui, comme nous l'avons entendu, a continué de travailler, ainsi que le travail remarquable effectué par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le Royaume-Uni espère continuer à travailler de très près avec toutes les équipes sur le terrain pour relever les défis à venir.

Nous pensons que la situation humanitaire en Iraq s'améliore. Cela dit, nous ne sous-estimons pas les défis qui demeurent. Comme cela est apparu clairement de la discussion que nous avons aujourd'hui, une préoccupation majeure – peut-être la plus importante – continue d'être la sécurité. Elle reste en tête des priorités de la coalition. Nous estimons que si ces incidents ont encore lieu, ils sont sporadiques; ils restent localisés, et, pour la plupart, sont de faible gravité. Nous prenons toutes les mesures possibles pour améliorer la sécurité et l'ordre public à court terme et nous commençons à faire des plans pour le moyen et le long terme, et en particulier, à envisager la meilleure façon de transférer les responsabilités aux Iraquiens eux-mêmes, y compris dans ce domaine. On est en train d'examiner des plans relatifs à la mise en place d'une force de police entraînée et à titre d'illustration concrète, il existe déjà 1 000 policiers iraquiens effectuant des patrouilles conjointes avec le personnel du Royaume-Uni.

Je voudrais juste dire quelques mots sur la situation dans la zone d'opérations du Royaume-Uni. Nous nous efforçons de faire participer les Iraquiens aux structures de l'administration civile. Nous avons créé des comités dans notre zone d'opérations pour faire participer la population locale à la remise en état des services publics. Et la situation concernant les services de base s'est sensiblement améliorée. Quatre-vingt pour cent des habitants de la ville de Bassorah ont accès à l'eau courante et 75 % sont couverts par le système d'évacuation des eaux usées. La centrale électrique d'An Nasiriyah fonctionne à plein rendement pour la première fois depuis 1991. Tous les hôpitaux disposent de courant, de combustible et d'eau.

Nous insistons pour dire que ce n'est qu'un début. Nous reconnaissons qu'il y a davantage à faire. Il est utile pour nous d'avoir une évaluation précise des institutions sur les lieux où l'impact des préoccupations sécuritaires est le plus ressenti. Nous saluons les rapports du Programme alimentaire mondial, qui ont réaffirmé aujourd'hui qu'il n'existe pas de crise alimentaire, et nous nous félicitons de cette occasion d'avoir un échange sur les implications de la situation sur le terrain sur les activités envisagées au titre de l'appel d'urgence.

Les préoccupations en matière de sécurité n'ont pas freiné nos efforts visant à répondre aux besoins humanitaires de l'Iraq, en travaillant dans plusieurs cas avec et à travers les institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) dans des domaines où le Royaume-Uni possède une

expérience et où nous pensons pouvoir faire oeuvre utile. Notre objectif global est de fournir un appui là où le besoin se fait le plus sentir. Pour progresser, nous établissons une présence sur le terrain en fournissant du personnel disposant d'une expertise humanitaire et en matière de développement aussi vite que possible. Nous commençons à développer cette présence à Bassorah mais nous avons également du personnel qui travaille avec les institutions à Bagdad.

La coordination est naturellement vitale et le deviendra encore davantage au fur et à mesure que d'autres donateurs et parties arrivent sur le terrain. Une grande partie de l'assistance est coordonnée au Centre d'opérations humanitaires au Koweït, mais cela prendra fin en juillet. Il s'agit d'un effort des Nations Unies et nous nous félicitons de l'occasion de continuer nos discussions aujourd'hui et ultérieurement sur la façon dont le Coordonnateur humanitaire, voire le représentant spécial du Secrétaire général nous aideront à traiter des questions de coordination. Nous espérons et croyons devoir tenir compte de la contribution des ONG et des institutions.

Au-delà du besoin humanitaire immédiat, le Royaume-Uni s'efforcera d'aider l'Iraq à réaliser pleinement son potentiel pour assurer un avenir stable, où les besoins de toute la population seront satisfaits de façon équitable et durable. Au cours des six prochains mois, nous pensons que cela exige la concentration sur un certain nombre d'aspects : premièrement, la réduction de la dépendance à l'égard de l'assistance d'urgence; deuxièmement, la mise en place d'une gouvernance économique et de structures législatives transparentes; troisièmement, la pleine participation du peuple iraquien, y compris – et ce point est revenu à plusieurs reprises dans nos discussions d'aujourd'hui – des femmes, à la définition de leurs propres structures de gouvernance; quatrièmement, la fourniture de services publics essentiels; et enfin, la prise en charge des implications régionales plus larges du récent conflit. La contribution du Royaume-Uni à tous ces aspects devra s'inscrire dans le cadre international qui sera approuvé avec et par le peuple iraquien.

S'il m'est permis de m'arrêter sur une question très importante pour le Royaume-Uni et pour d'autres – la participation des femmes dans le nouvel Iraq –, nous nous félicitons des propos des institutions sur ce qu'elles font pour promouvoir la participation des femmes à leurs travaux et à travers ceux-ci. Nous pensons que les décisions appropriées dans ce domaine ne peuvent qu'accélérer l'acquisition par l'Iraq d'une capacité à gérer avec succès ses propres affaires. Nous nous rappelons les enseignements tirés d'autres situations, qui montrent l'importance continue de la protection des civils durant la phase de reconstruction d'après-conflit. À la suite de l'adoption de la résolution de ce matin, nous nous féliciterions d'avoir l'occasion aujourd'hui et ultérieurement, de pouvoir discuter de plans de protection des civils, à mesure que nous avançons.

Enfin, pour revenir très brièvement sur ce que les médias disent à propos de la découverte de nouveaux charniers, je dirai que les commandants sur le terrain sont tenus, en priorité, de protéger tout élément de preuve susceptible d'avoir un rapport avec des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité, même si, à mon avis, il faut reconnaître qu'il s'agit là d'une priorité parmi bien d'autres. Hier, une équipe de neuf médecins légistes a quitté le Royaume-Uni pour Bagdad. Ils enquêteront sur les charniers et feront des recommandations quant à l'aide que le Royaume-Uni peut apporter dans ce domaine.

Pour terminer, je voudrais simplement assurer toutes les personnes ici présentes que la communauté humanitaire britannique, à l'intérieur comme à l'extérieur du Gouvernement, continuera d'accorder une priorité absolue à l'Iraq et prendra une part active aux appels à l'aide qui seront lancés.

M. Aguilar Zinser (Mexique) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, pour avoir convoqué la présente séance et ce dialogue à un moment si opportun. Ainsi, le Conseil va pouvoir orienter ses décisions et ses activités relatives à la situation humanitaire en Iraq en se fondant sur les opinions, les points de vue et les très précieuses informations que les personnes invitées à cette séance nous ont fournis. Nous remercions l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), M. Mark Malloch Brown, le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), M. James Morris, les représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ainsi que le Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Très franchement, je ne les envie nullement face à l'ampleur de la tâche qu'ils ont à accomplir en Iraq.

De loin, depuis la salle du Conseil de sécurité, il nous est très difficile de saisir l'ampleur de la tâche à réaliser pour reconstruire l'Iraq et régler les problèmes humanitaires. Je crois qu'il s'agit d'un cas sans précédent d'effondrement total d'une structure étatique. Il y a eu plusieurs changements de gouvernement aussi cataclysmiques que celui-ci, mais à chaque fois, une certaine structure institutionnelle a subsisté ou bien les structures antérieures étaient si précaires qu'il importait peu qu'elles existent ou non. En revanche, en l'occurrence, dans le cas de l'État iraquien, nous sommes confrontés à une situation dans laquelle l'effondrement du régime, du fait de sa nature, de son caractère autoritaire et de sa mainmise sur toutes les structures gouvernementales, ne se résume pas au changement de dirigeants, mais s'accompagne en fait d'une destruction totale du système, assortie de lourdes conséquences économiques et sociales, sans parler de la destruction physique des bâtiments ni de la perte des archives, qu'il sera extrêmement difficile de reconstituer. Par conséquent, en ce qui concerne les activités d'aide humanitaire et de soutien que les Nations Unies mèneront sur la base de la résolution adoptée aujourd'hui par le Conseil, je pense que l'ampleur des efforts de reconstruction témoigne, pour ainsi dire sur le plan physique, des conditions qui prévalent dans ce pays.

Ma délégation attache donc une grande importance aux capacités institutionnelles que l'Organisation des Nations Unies aura à déployer ainsi qu'aux relations qui devront se nouer entre les institutions des Nations Unies chargées de remédier à la situation humanitaire et l'Autorité qui représente les puissances occupantes, étant donné qu'elles interviendront au même endroit et devront travailler côte à côte. En effet, il va falloir reconstruire les institutions si nous voulons que l'Iraq soit à même de répondre à ses besoins humanitaires.

Un autre thème a déjà été abordé aujourd'hui : celui du rapport intime qui existe entre la sécurité sur le terrain et l'aptitude de l'Organisation des Nations Unies à fournir des services humanitaires. Je voudrais donc savoir quelles sont les chances d'assister à la formation d'institutions civiles iraquiennes, même fragiles, qui pourraient ultérieurement assumer cette fonction, dans une certaine mesure, et incarner les efforts déployés par la société iraquienne pour se réorganiser et satisfaire ses propres besoins. Dans d'autres situations de ce type, marquées par l'effondrement total des institutions, la société civile s'est montrée plus ou moins capable de réagir en s'organisant. En Iraq, il semble que ce sont les éléments religieux et les représentants de certains groupes qui en sont capables. Je me demande s'il existe des signes montrant que des entités civiles sont en train de se former dans le seul but de résoudre la crise humanitaire et de répondre aux besoins concrets des communautés.

Nous sommes également confrontés à un phénomène de violence et d'agitation sociale, dont nous commençons tout juste à percevoir l'ampleur. Les pillages et l'insécurité en Iraq semblent être liés au désordre généralisé et au fait que les institutions chargées de faire respecter la loi et l'ordre public ont perdu toute autorité. Nous assistons à l'apparition de phénomènes qui pourraient s'enraciner profondément : des organisations criminelles risquent de se constituer ainsi que certains schémas de violence qu'il faudra probablement analyser si l'on veut les neutraliser.

À ce propos, les organisations non gouvernementales nous ont parlé d'enlèvements et de sévices infligés à des femmes. Nous voudrions savoir si les organisations humanitaires et les institutions des Nations Unies peuvent nous donner des détails sur la nature et l'étendue de ces phénomènes. S'agit-il d'une vengeance, d'un règlement de compte avec le régime de Saddam Hussein, ou sont-ils liés à l'apparition d'autres phénomènes qui résulteraient de la déliquescence de l'autorité et des mouvements sociaux qui en ont découlé?

Nous sommes également intéressés par la question de la protection des travailleurs humanitaires. Des plans de travail sont-ils mis au point pour élargir la capacité de fournir une aide humanitaire, par exemple, en nommant davantage de personnel et en lui donnant une plus grande mobilité sur le territoire iraquien. Cela exigera que certaines mesures soient prises et que certains critères de sécurité soient fixés. Qu'en est-il des progrès réalisés dans ce domaine et quelle est la relation que les institutions humanitaires des Nations Unies entretiennent avec l'Autorité des puissances occupantes?

Pour terminer, nous voudrions demander si le rôle du Représentant spécial sera aussi de favoriser la coordination et l'organisation de l'ensemble des institutions des Nations Unies en ce qui concerne la mise en oeuvre des engagements et le respect des

calendriers de travail. Prévoit-on d'élaborer un programme de travail conjoint ou unique couvrant tous les efforts de l'ensemble des institutions humanitaires et toutes les tâches confiées au Représentant spécial?

J'exprime à nouveau ma reconnaissance à tous les participants pour toutes les informations et opinions qu'ils ont fournies au Conseil de sécurité aujourd'hui. Nous leur souhaitons toute la chance dont ils auront besoin pour l'accomplissement de leur mission en Iraq.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais, tout d'abord, remercier la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette, et les directeurs exécutifs des institutions spécialisées des Nations Unies, pour leurs exposés. Je suis heureux d'entendre que des progrès ont été réalisés dans le cadre des activités d'assistance humanitaire entreprises par les Nations Unies en Iraq. Je voudrais saluer les efforts déployés, dans des conditions difficiles, par le personnel des organismes humanitaires pour alléger les souffrances de la population iraquienne et résoudre les difficultés auxquelles elle est confrontée.

Comme l'ont souligné certains de mes collègues, après une décennie de sanctions et au lendemain de la récente guerre, la situation humanitaire est grave. Il existe des insuffisances dans les domaines de l'alimentation, des fournitures de base, des infrastructures et de l'assainissement, et dans certaines régions du pays, des épidémies se sont déclarées. Dans tous ces domaines, une aide d'urgence de la communauté internationale est nécessaire.

Le Gouvernement chinois a suivi de très près la situation humanitaire en Iraq. Dès le début de la guerre, nous avons rapidement fourni des fournitures humanitaires d'urgence. Je voudrais réaffirmer que la Chine est prête à travailler avec la communauté internationale dans ses efforts pour atténuer la situation humanitaire en Iraq. À l'heure actuelle, la situation en Iraq demeure instable. Les conditions de sécurité y sont préoccupantes et elles freinent les efforts déployés par l'ONU en matière d'aide humanitaire.

La Chine demande à toutes les parties concernées d'honorer les obligations énoncées dans la quatrième Convention de Genève et dans le Règlement de La Haye et de faciliter les activités des personnels des organismes de secours, afin que ces derniers puissent jouir d'un accès total et sans entrave à l'ensemble de la population iraquienne qui a besoin d'aide, tout en assurant leur sûreté et leur sécurité et leur liberté de déplacement en Iraq.

Ce matin, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1483 (2003) qui jette les bases permettant à l'ONU de jouer un rôle important dans la reconstruction de l'Iraq après la guerre. La Chine est heureuse de noter que le Secrétaire général, aux termes de la résolution, est prié de nommer un représentant spécial le plus rapidement possible, afin de contribuer aux différents aspects de la reconstruction d'après-guerre en Iraq. La Chine estime que cela facilitera la fourniture efficace et ordonnée de l'aide humanitaire en Iraq.

Le programme « pétrole contre nourriture » a longtemps joué un rôle important pour atténuer la situation humanitaire en Iraq. Lorsque la guerre a éclaté, le programme humanitaire a été modifié de manière à répondre à toute crise humanitaire éventuelle. Conformément à la résolution 1483 (2003), adoptée ce matin, le programme « pétrole contre nourriture » sera progressivement éliminé. La Chine espère que le Bureau chargé du programme Iraq s'efforcera, en collaboration avec les parties concernées, de réduire au minimum tout effet négatif que pourrait avoir, sur la situation humanitaire en Iraq, la clôture du programme. Dans le même temps, la Chine estime que nous devrions pleinement mettre en oeuvre le programme et en utiliser pleinement les ressources, en particulier celles qui ont été approuvées, afin que la reconstruction après le conflit de l'Iraq puisse être entreprise sans heurt.

M. Maquieira (Chili) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Mark Malloch Brown, M. David Nabarro, M. James Morris, M. Nils Kastberg et M. Jakob Kellenberger des informations très complètes qu'ils nous ont fournies concernant les différents aspects de la situation humanitaire en Iraq.

Nous partageons les sentiments exprimés par les membres du Conseil concernant la situation, où certains progrès ont été enregistrés, même si globalement les choses demeurent précaires. Nous partageons également les préoccupations exprimées concernant la sécurité en Iraq, un domaine dans lequel, on l'a dit, des efforts sont déployés pour améliorer la situation, et pour lequel, nous l'espérons, on assistera à des progrès rapides de façon que l'aide humanitaire puisse être fournie et que l'énorme tâche humanitaire à

accomplir dans les divers secteurs puisse démarrer avec célérité et sans heurt, comme l'exige la situation.

Je voudrais poser un certain nombre de questions. Dans la mesure où je ne les improvise pas au fur et à mesure de mon intervention et que je vais les lire, je risque immanquablement de reprendre certaines des préoccupations déjà exprimées.

L'un des résultats du manque de sécurité est le fait que divers aspects de la fourniture des services se trouveraient dans les mains de groupes religieux tant dans des secteurs de Bagdad que dans des villes du sud du pays. Je voudrais savoir si des mesures sont prises pour prendre le contrôle des hôpitaux et autres infrastructures qui fournissent des services afin de les reprendre à ces groupes religieux.

Lors de la dernière séance du Conseil sur cette question, ma délégation a demandé des informations sur le paiement des salaires des travailleurs locaux. Selon nos informations, la situation ne s'est pas améliorée. Nous voudrions en savoir davantage concernant les salaires et les émoluments qui doivent être payés aux travailleurs locaux, dans la mesure où cette question pourrait avoir une incidence énorme sur les familles les plus pauvres.

Ce matin, nous avons appris que les besoins alimentaires des trois gouvernorats du Nord étaient désormais satisfaits et qu'il n'y avait heureusement pas de crise alimentaire en Iraq. Nous voudrions savoir combien de temps cela prendra pour reprendre l'acheminement des 480 000 tonnes métriques de vivres qui sont normalement distribués dans le pays. Nous voudrions également savoir ce qu'il est advenu des quantités de vivres habituellement distribuées dans les autres régions.

Dans la mesure où le programme « pétrole contre nourriture » a été prorogé pour une nouvelle période de six mois, nous voudrions également savoir s'il sera nécessaire d'acheter des vivres pendant cette période et si des dispositions ont été prises pour financer ces achats.

Enfin, il a été fait mention dans la presse et au cours du débat d'aujourd'hui de la découverte de charniers. Nous sommes préoccupés par la question de l'identification des dépouilles et de leur restitution aux familles. Nous voudrions savoir qui assume la responsabilité de cette question dans ce domaine.

Mme Menéndez (Espagne) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions également remercier Mme Fréchette de son exposé aujourd'hui ainsi que les représentants des organismes et le Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) tant pour leur travail sur le terrain que pour les exposés qu'ils ont faits aujourd'hui.

Depuis le début de la crise iraquienne – et compte tenu des circonstances actuelles –, l'une des principales priorités de l'Espagne a été de répondre aux besoins essentiels de la population du pays en fournissant l'aide humanitaire d'urgence que réclament les nouvelles réalités sur le terrain. À cet égard, l'Espagne a apporté sa contribution dans plusieurs domaines et aidé en même temps au règlement des problèmes apparus au cours des dernières semaines.

En premier lieu, mon gouvernement a répondu immédiatement aux besoins financiers qui ont surgi, y compris ceux mentionnés dans l'appel d'urgence lancé par le Secrétaire général. À ce jour, l'Espagne s'est engagée à hauteur de 65,45 millions d'euros – environ 75 430 000 dollars. Sur ces quelques 65 millions d'euros, 5 millions ont été alloués aux divers programmes des institutions du système des Nations Unies et 7,2 millions à l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne.

Par ailleurs, dans le cadre de l'aide bilatérale, 37 millions d'euros ont été octroyés sous forme d'aide non remboursable destinée à fournir des équipements dans les secteurs de base et à financer d'autres projets et activités susceptibles d'aider la couche la plus défavorisée de la population. À ces montants, enfin, s'ajoutent 16 millions d'euros destinés à l'aide humanitaire dans le cadre des opérations de notre unité conjointe d'appui humanitaire.

Le deuxième pilier de la réponse espagnole à la situation iraquienne concerne la composante humaine de notre contribution. À cet égard, dès le début des opérations de la coalition en Iraq, l'Espagne a envoyé une unité conjointe d'appui humanitaire, composée d'un contingent de 900 hommes et femmes. Parmi les moyens dont dispose cette unité hospitalière, je voudrais notamment signaler la présence d'une unité médicale équipée d'un grand nombre de lits.

Dans un avenir immédiat et compte tenu, comme cela a été dit à plusieurs reprises à la présente séance, de la situation de sécurité toujours précaire qui règne en Iraq, mon gouvernement étudie la possibilité

d'envoyer des effectifs de la *Gardia civil* pour qu'elle collabore aux tâches de maintien de l'ordre public et contribue, à moyen terme, à la formation de nouveaux membres des corps de sécurité iraquiens, ainsi qu'à la planification de leurs activités.

Mon gouvernement espère que les mesures prises par les États Membres, et notamment l'Espagne, et le cadre créé par l'adoption ce matin par le Conseil de la résolution 1483 (2003) dont, comme les membres le savent, l'Espagne figurait dès le départ parmi les auteurs, contribueront à améliorer la situation et à assurer la stabilité en Iraq et le bien-être de son peuple.

M. Duclos (France) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous remercier d'avoir organisé ce débat, dire notre reconnaissance à Mme Fréchette de sa présentation et marquer aussi plus particulièrement notre reconnaissance aux responsables du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), au Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), pour leur présence parmi nous. Je crois que cette présence et ce débat ont une force symbolique importante. Le jour même, nous avons adopté une résolution qui, je crois, marque la volonté de la communauté internationale de traiter de manière unie et déterminée les défis de l'après-conflit en Iraq.

Des exposés qui ont été faits, je retiens, comme mes collègues, quelques points. Le premier point, c'est, comme l'a dit Mme Fréchette, qu'il n'y a pas de catastrophe humanitaire à proprement parler en Iraq mais qu'en même temps, la situation est extrêmement fragile s'agissant d'une population où les besoins, notamment en matière de santé et de nutrition, étaient avant le conflit des besoins immenses.

Deuxièmement, je crois que, comme toutes les autres délégations l'ont noté, nous considérons que les conditions de sécurité continuent d'être un facteur clef et un facteur de préoccupation important. Comme, par exemple, l'Ambassadeur du Mexique, nous avons été frappés tout particulièrement par les récits qui nous parviennent d'enlèvements de femmes ou de fillettes dans les écoles. Si ces incidents devaient se poursuivre et s'aggraver, ce serait la création d'un climat d'exclusion des femmes qui serait évidemment un très mauvais présage, car c'est exactement le contraire de ce que nous voulons créer en Iraq.

Troisièmement, les interventions qui ont été faites montrent à quel point la coordination de toutes les interventions des institutions dans le contexte de désordre actuel revêt un caractère crucial, et à cet égard cela peut être mis en relation avec la création par la résolution de ce matin d'un poste de représentant spécial du Secrétaire général.

Enfin, quatrièmement, une attention particulière devra être portée à l'articulation entre la phase humanitaire et la phase de reconstruction, comme M. Malloch Brown l'a noté ce matin, et c'est un point que nous souhaiterions à notre tour souligner.

J'aurais beaucoup de questions à poser, comme mes collègues, mais la plupart de celles-ci ont déjà été soulevées. Je souhaiterais quand même revenir sur quelques points ou en aborder d'autres. Première question, s'agissant justement de la coordination, est-ce qu'un premier bilan peut-être tiré? Et est-ce qu'à partir de ce premier bilan on peut d'ores et déjà tirer des leçons en ce qui concerne le rôle du prochain représentant spécial du Secrétaire général? Est-ce que vous avez des attentes concernant le mandat du représentant spécial?

Deuxièmement, je voudrais revenir sur une question qui a été soulevée par l'Ambassadeur Maquieira du Chili, et qui concerne la mise en place actuellement de structures parallèles de nature politico-religieuse qui prennent en charge certaines fonctions sociales. Ma question s'adressera plus particulièrement à l'OMS et au CICR. Il semble que dans les systèmes de santé, dans les hôpitaux en particulier, apparaissent ce type de structures parallèles d'accueil et de solidarité. Comment est-ce que vos organisations traitent avec ces structures? Quel est le type de contacts que vous pouvez avoir, et comment vous pouvez évaluer leur importance?

Troisième question, qui s'adresse plus particulièrement au PNUD, quelle est la situation telle que vous la percevez en matière de problèmes de déminage, et dans quelle mesure cela peut affecter la remise en état des infrastructures en Iraq?

Enfin, je voudrais poser une dernière question concernant l'autonomie alimentaire de l'Iraq. Je crois que d'autres ont déjà soulevé la question. Est-ce que la possibilité d'un achat par les Nations Unies, des productions locales, qui serait financé par le programme « pétrole contre nourriture », fait l'objet d'ores et déjà de travaux, de discussions et de plans?

Je voudrais à nouveau redire à cette occasion l'estime, la reconnaissance et l'admiration que nous avons pour tout le personnel des institutions, la Croix-Rouge, qui travaille en Iraq, et qui je crois apporte une contribution inestimable au redressement de la situation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. James Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial.

M. Morris (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis, d'emblée, d'exprimer toute notre gratitude, à vous ainsi qu'à tous vos collègues au Conseil de sécurité, pour avoir bien voulu passer autant de temps avec nous aujourd'hui. Vous ne pouvez pas savoir à quel point l'intérêt que vous manifestez pour ce que nous faisons est important pour nous et pour nos collègues à travers le monde.

Cinquante-neuf membres du personnel du Programme alimentaire mondial (PAM) ont perdu la vie dans l'accomplissement de leurs fonctions, ces 14 dernières années. Le travail de nos personnels nationaux et internationaux s'accomplit souvent dans les circonstances les plus difficiles. Le fait que nous serons en mesure de lui transmettre l'intérêt que nous porte le Conseil de sécurité et la gratitude que chacun a exprimée sera un grand encouragement pour notre équipe. Je souhaite aussi remercier les nombreux membres du Conseil qui ont été incroyablement généreux dans leur soutien, non seulement pour ce qui est de l'Iraq mais aussi en ce qui concerne toutes nos activités à travers le monde.

Premièrement, je voudrais dire que, à partir du 1er juin, l'exigence des 480 000 tonnes métriques par mois sera remplie. Il y a aura des quantités suffisantes de vivres en Iraq pour nourrir toute la population. Notre projet au PAM est d'aider à fournir ces vivres par l'intermédiaire des ressources du programme « pétrole contre nourriture » et grâce au soutien des donateurs, pendant les cinq prochains mois. Nous espérons que le Ministère du commerce iraquien sera en place d'ici là et en mesure de mettre sur pied son système de distribution très important et très efficace. Il possède un système de distribution de 44 000 antennes à travers le pays, qui fonctionne très bien.

Une fois arrivés en Iraq, nous avons découvert que le pays avait plus de réserves alimentaires que nous le pensions. Avec ce que nous avons pu tirer du programme « pétrole contre nourriture », et avec la somme d'environ 500 millions de dollars, que les donateurs nous ont transmise, nous aurons assez de vivres – outre les réserves que l'Iraq possède déjà – pour nourrir la population iraquienne jusqu'à la fin de l'année.

Nous étudions attentivement la question des achats au niveau local. Les récoltes d'orge et de blé commencent dès à présent et durent quelques semaines. Traditionnellement, en Iraq, le Gouvernement achète la totalité de ces récoltes. Je pense avoir dit ce matin qu'il payait 75 dollars par tonne métrique. Le transport du blé dans le pays nous coûte environ 200 dollars par tonne. Avec les bénéfices du programme « pétrole contre nourriture », nous comptons acheter au moins 1 million de tonnes métriques. Nous payerons les vivres 105 dollars par tonne. Il est important que l'office des céréales et toute l'infrastructure pour l'acquisition et la distribution des denrées achetées localement soient remis en état de marche. Nous essayons d'acheter les productions locales chaque fois que l'occasion se présente.

Je suis heureux qu'on ait mis l'accent sur la sécurité. Il ne fait pas de doute à mon avis que c'est la première priorité, pour tout le monde. Mon impression est qu'une grande partie de l'agitation provient de l'incertitude qui règne dans la population iraquienne quant à un système qui l'a nourrie pendant des années, et dont elle ne sait pas s'il sera préservé. J'ai essayé d'expliquer ce matin que 60 % de la population iraquienne reçoit 100 % de sa nourriture du Gouvernement et que 100 % de la population reçoit la plus grande partie de sa nourriture du Gouvernement, et donc nous essayons de rassurer la population iraquienne quant au fait que ce système continuera de fonctionner.

Les membres du Conseil doivent savoir que la famille des Nations Unies travaille très bien ensemble sur le terrain. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le PAM forment une bonne équipe de travail. Le mérite en revient en partie au Bureau de la coordination des affaires humanitaires; le Groupe des Nations Unies pour le développement mérite également des éloges. Je sais que le Conseil prête une grande attention à l'harmonisation et à la façon dont nous travaillons en équipe. Nous y parvenons vraiment très bien.

Nous collaborons également sans difficulté avec la Croix-Rouge. Nous avons maintenant 10 ONG partenaires qui opèrent en Iraq dans tout le pays et réalisent un excellent travail. Il me semble que nous collaborons également très utilement – tout au moins, dans notre cas – avec le Ministère du commerce. J'ai rencontré les deux dirigeants du Ministère du commerce lorsque j'étais là-bas dimanche dernier; ils travaillent avec le Bureau de la reconstruction et de l'assistance humanitaire. Un jour sur deux, leurs cadres supérieurs rencontrent les représentants des institutions des Nations Unies. Il règne donc dans l'ensemble une bonne entente et nous travaillons très bien ensemble.

Fondamentalement, nous avons les denrées nécessaires pour faire notre travail. Nous avons encore besoin de faibles quantités de sel et de ce qu'on appelle des céréales de sevrage, mais nous réussirons à nous les procurer.

La sécurité est partiellement garantie par les militaires de l'armée d'occupation, mais, à terme, il va falloir que la population locale s'en charge et je me félicite de l'engagement qui a été pris de verser les salaires dans deux jours. Cela fait longtemps que les agents de sécurité n'ont pas été rémunérés et il est très difficile de leur demander de revenir et de reprendre leurs fonctions alors qu'ils ne savent pas s'ils vont être payés.

Je salue donc le fait que beaucoup d'entre vous ont fait l'éloge des équipes du PNUD sur place ainsi que de leur personnel national. Le Programme alimentaire mondial avait 800 personnes en Iraq pendant tout le conflit et leur travail a été particulièrement méritoire.

Voilà les observations que je voulais faire. Je vous remercie encore une fois de m'avoir permis d'être parmi vous et d'accorder autant d'importance à toutes nos activités dans le contexte de la sécurité internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. James Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, pour ses observations et pour le travail admirable du Programme alimentaire mondial en Iraq et ailleurs.

Je donne maintenant la parole à M. Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement.

M. Malloch Brown (*parle en anglais*) : Je remercie tous les membres du Conseil d'avoir manifesté un tel intérêt et d'avoir posé des questions si judicieuses et, parfois, si difficiles. Je tiens à faire écho aux propos de mon collègue Jim Morris. Ce n'est pas parce que le nom du Bureau de la coordination de l'assistance humanitaire n'a pas de pancarte à la table du Conseil que nous devrions oublier d'exprimer notre profonde reconnaissance à M. Kenzo Oshima et à tous ses collègues du Bureau, tout particulièrement au Coordonnateur de l'action humanitaire, qui fait évidemment rapport dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture » ainsi qu'à M. Benon Sevan. Il me semble que tout le mécanisme de coordination nous a été tout à fait indispensable.

Je vais maintenant répondre aux questions qui m'ont été posées par certains membres du Conseil, à commencer par l'Ambassadeur de l'Allemagne qui voulait savoir avec qui nous travaillons. Nous collaborons avec les autorités municipales, les divers dirigeants de communautés locales, les directeurs généraux de ministères nationaux. Nous avons beaucoup d'excellents partenaires locaux. Comme l'a dit James Morris, nous avons, je pense, assuré une coordination très efficace avec le Bureau de la coordination de l'assistance humanitaire et les forces de la coalition, qui ont fait tout leur possible pour nous faire participer aux discussions sur la coordination. Je pense que la coordination avec les autorités locales et nationales iraquiennes, ainsi qu'avec les forces de la coalition, a lieu dans les deux sens, et nous nous félicitons de la manière dont les choses évoluent.

L'Ambassadeur du Cameroun a demandé quel était le lien entre les actions humanitaires et les exigences de la reconstruction. De nombreux représentants ont mentionné cette question durant le débat.

Un collègue du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) m'a fait une excellente suggestion pour entamer cette discussion. L'idée est de considérer cette première phase humanitaire comme un effort pour rétablir le niveau de vie des Iraquiens à son niveau avant l'an 2000, avant les événements récents, puis de considérer l'effort de reconstruction consécutif comme une tentative de ramener leur niveau de vie à ce qu'il était il y a 20 ans avant le cycle de violences et de conflits qui a ravagé le pays depuis la guerre entre l'Iraq et l'Iran.

Pour donner au Conseil une idée de la situation, je signalerai qu'avant la guerre, selon l'indice de développement du PNUD, l'Iraq avait un niveau de vie comparable à celui de l'Iran, c'est à dire celui d'un pays producteur de pétrole à revenu moyen. À l'heure actuelle, cet indice est tombé au niveau de celui du Lesotho, pays pauvre et enclavé qui fait partie du groupe des pays les moins avancés. En conséquence, l'ampleur de la reconstruction nécessaire pour améliorer les indicateurs sociaux – la vie quotidienne des hommes, femmes et enfants iraquiens – est vraiment considérable et je pense que ce sera la deuxième étape cruciale de notre intervention.

Permettez-moi également de dire que les activités de reconstruction se caractériseront seront axées vers la recherche de manière à permettre aux Iraquiens de prendre l'initiative dans la reconstruction de leur pays en utilisant leurs propres ressources et leurs capacités humaines. En dépit de l'ampleur du défi, nous ne pensons pas que les ressources extérieures devront être aussi importantes que celles observées pendant la phase humanitaire initiale. La part des ressources extérieures pourraient augmenter mais, dans le cadre des dépenses mondiales de développement, il est peu probable qu'elles soient aussi importantes qu'au cours de ces derniers mois, en tant que proposition des dépenses humanitaires, car il s'agit d'un pays riche, avec d'immenses compétences humaines, capables de tenir le rôle principal dans la reconstruction, une fois que l'économie aura redémarré.

On nous a également demandé ce qui était à notre disposition dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture ». À l'instar de nos collègues du Programme alimentaire mondial et d'autres organismes, nous recourons à ce programme pour des montants considérables. Pour l'échéance du 3 juin, avant l'adoption de la dernière résolution, on avait déjà identifié des contrats d'une valeur de quelque 270 millions de dollars qui pouvaient être, selon nous, exécutés dans les délais jusqu'au 3 juin et qui permettaient de répondre aux besoins essentiels en matière d'électricité et dans d'autres secteurs.

Avec la prorogation de six mois, on envisage désormais d'autres contrats d'une valeur de 250 millions de dollars supplémentaires. Nous tenons donc à souligner qu'il y a déjà d'autres éléments majeurs en route, qui sont très pertinents pour les secteurs de l'infrastructure qui nous intéressent. En revanche, nous ne pensons pas être capables de réaliser plus de la moitié du programme de remise en état du réseau électrique actuellement en cours dans le nord du pays dont le coût s'élève à environ 860 millions de dollars, pendant les six mois restants.

Le représentant de l'Angola nous a également demandé dans quelle mesure la résolution 1483 (2003) avait des conséquences sur le rôle du PNUD et sur son mandat. Je pense que le rôle du PNUD et son mandat ne sont pas expressément modifiés par la résolution du Conseil de sécurité, mais il le sont, par contre, par le suivi de la résolution par l'équipe de gestion du Secrétaire général.

D'abord, en tant que Président du Groupe des Nations Unies pour le développement, j'ai l'intention, comme je le disais dans ma déclaration liminaire, de coordonner les activités du Groupe en matière d'évaluation des besoins et de plans de reconstruction, afin que ces efforts soient menés à bien en partenariat avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ainsi que d'autres donateurs intéressés, qui seraient disposés à participer à ces activités, et pour faire en sorte que toutes les activités du Groupe traduisent bien toutes les priorités des Iraquiens eux-mêmes.

Deuxièmement, en tant qu'Administrateur du PNUD, je concentrerai les efforts du PNUD non seulement sur la remise en état continue de l'infrastructure – tâche que nous assumons du fait de l'expertise exceptionnelle que nous avons en Iraq, du fait de notre rôle dans le cadre du programme pétrole contre nourriture, mais également sur l'ensemble du mandat de gouvernance démocratique, qui est devenu le coeur de la pratique mondiale du PNUD. Nous chercherons évidemment à soutenir l'émergence d'un gouvernement iraquien par un travail sur des questions telles que la gouvernance, le renforcement et la modernisation de l'administration publique, l'aide à l'instauration d'un État de droit, la justice de transition, la réforme du secteur public et d'autres questions importantes où nous estimons pouvoir apporter notre appui. Naturellement, nous menons des activités pratiques importantes dans des domaines subsidiaires comme les élections et le renforcement du parlement. Mais à mesure que ces questions deviendront pertinentes pour l'avenir de l'Iraq, nous espérons fournir également une assistance technique en la matière.

On nous a demandé combien il faudrait de temps pour achever la reconstruction et quel serait son coût. Nous redisons depuis quelques mois qu'il s'agit d'une opération de reconstruction extrêmement coûteuse, mais nous espérons vivement que l'on trouvera les moyens de la financer autant que possible par des ressources iraquiennes, grâce aux recettes pétrolières et à d'autres sources de revenus dont disposerait l'administration : premièrement, l'Autorité, puis un gouvernement iraquien. Avec nos collègues de la Banque mondiale, nous chercherons naturellement à proposer des mécanismes de financement qui font appel au maximum aux ressources internes iraquiennes et réduisent au minimum l'assistance mondiale au développement dont les moyens sont limités. Mais je ne pense pas que nous devrions cacher le fait que l'on devra néanmoins mobiliser des ressources auprès des donateurs internationaux pour cette entreprise extraordinaire qui nous attend tous.

On m'a posé des questions précises sur l'opération de dragage à Oum Qasr. Je voudrais dire qu'elle est financée par une contribution japonaise et trois contributions au titre du programme pétrole contre nourriture que nous avons pu utiliser; le montant total s'élève à environ 43 millions de dollars. Dans le cadre de ces contrats, nous sommes en mesure de payer pour le dragage intensif du port. À l'heure actuelle, la nourriture que le Programme alimentaire mondial fournit doit être déchargée dans des petits bateaux avant de pouvoir être acheminée vers les quais pour y être déchargée. Une fois que ce programme de dragage commencera dans une semaine, il sera possible, après environ un mois de dragage, de faire accoster de grands navires directement, et, partant, d'accélérer sensiblement le déchargement et la distribution de nourriture.

Toujours dans le cadre du programme pétrole contre nourriture – il y a plusieurs contrats autres que ceux concernant le dragage déjà mentionnés –, nous pourrons utiliser un contrat pour éliminer les 19 épaves qui bloquent l'accès au port. Nous pourrons procéder à l'enlèvement de ces bateaux au cours des semaines à venir. S'agissant des délais nécessaires à ces opérations, comme l'un de mes collègues l'a fait remarquer, les navires de dragage se déplacent lentement et ils avancent vers Oum Qasr, en provenance des divers pays où ils ont été contractés.

Je voudrais dire un mot sur la préoccupation du Royaume-Uni au sujet de la coordination des activités humanitaires et de la reconstruction. Nous pensons qu'avec la coopération des parties intéressées, nous pourrions, peut-être en marge de la réunion sur la révision de l'appel humanitaire au mois de juin, tenir une première réunion de planification consacrée à la reconstruction. Cela nous permettrait d'effectuer un travail plus soutenu au cours des mois d'été ici sur l'évaluation des besoins, en fonction d'une série de partenariats, de priorités et d'approches convenus à cette réunion. Cela nous permettrait de disposer, peut-être avant septembre, des éléments d'un programme de reconstruction qui continuerait probablement à évoluer au fil du temps, alors que plus de voix iraquiennes autorisées commenceront à se faire entendre en vue d'élargir le débat sur les priorités en matière de reconstruction et qu'un processus continu de collecte d'informations et de données nous permettra de mieux affiner les besoins à mesure que nous avançons. Mais il sera absolument vital que l'assistance humanitaire et le travail de reconstruction relèvent des Nations Unies et soient planifiés ensemble; ce sera pour une grande part l'objectif de Kenzo Oshima et le mien que de garder ces deux processus – le processus humanitaire qu'il dirige ici au Siège et le processus de reconstruction que je conduirai – étroitement liés afin qu'ils puissent avancer ensemble.

Pour répondre à la question posée par le représentant du Mexique sur la capacité des Nations Unies à gérer cette reconstruction, nous avons malheureusement eu plusieurs expériences à cet égard. Le travail d'après-conflit est devenu pour le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) un élément crucial de nos activités mondiales. Dans le cas du PNUD, il y a quelque 50 à 60 pays où notre Bureau de la prévention des crises et du relèvement s'engage dans diverses activités. Nous nous sommes engagés profondément dans la planification et la remise en état en situation d'après-conflit en Afghanistan, il y a juste une année. Mais je pense qu'au-delà des capacités des institutions des Nations Unies elles-mêmes, ce sont les partenariats que nous avons noués avec d'autres – dans ce cas-ci, avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales – qui ont fait de nous une force redoutable dans ce domaine, en particulier lorsque nous nous trouvons en coalition – je ne devrais peut-être pas utiliser ce terme – avec un groupe de donateurs également attachés à ce processus. Je pense que nous pouvons organiser un effort à une échelle qui correspond à la situation.

Je pense que la deuxième question de l'Ambassadeur fournit également une partie de la réponse; elle concerne la capacité des institutions iraquiennes, en particulier des institutions de la société civile, leur aptitude à jouer leur rôle. Mes collègues qui ont travaillé en Iraq avant ce conflit et qui y sont retournés depuis, ont fait observer, entre autres, que dans leur traitement, les médias n'ont pas tenu compte du pays, de la capacité d'adaptation considérable des organisations de la société civile, religieuses et laïques qui, en l'absence de liberté politique leur permettant d'exprimer un point de vue, sont devenues le ciment de la société, et je pense qu'il est absolument vital d'utiliser ces institutions comme partenaires dans la reconstruction.

Je pense qu'en tenant ces propos, je n'ai pas abordé la question de la sécurité. Je ne peux que me faire l'écho du point soulevé par plusieurs de mes propres collègues puis évoqué par d'autres, à savoir que cette question demeure difficile et qu'elle doit être prise en charge de façon efficace.

On nous a posé des questions sur le déminage qui, dans un sens, représente une dimension de la sécurité. Nous avons envoyé un expert en déminage sur place pour travailler avec des collègues du Service de l'action antimines des Nations Unies, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et d'autres entités du système des Nations Unies. Nous essayons de cerner le problème du déminage. Il s'agit d'un domaine où il est clair que nous avons besoin de travailler de près avec l'Autorité, qui dispose sur place de plusieurs centaines de milliers d'agents de déminage à l'heure actuelle. C'est naturellement un domaine où les militaires sont très bien entraînés et nous ne voulons pas empiéter sur le travail des forces de la coalition. Par ailleurs, nous voudrions réellement construire un centre national de déminage pour le long terme et nous travaillerons avec l'Autorité quant à la façon de réaliser ce projet.

Enfin, s'agissant de nos relations avec le Représentant spécial du Secrétaire général, je voudrais simplement dire qu'il sera certainement la personnalité clef pour nous tous en Iraq. Le genre de questions que nous avons évoquées aujourd'hui – planification de la reconstruction etc. – représentent l'appui que nous tous au Siège accorderons à cette personne et à l'équipe sur place. Mais tout comme Lakhdar Brahimi a été notre responsable pour l'Afghanistan, nous attendons du Représentant spécial qu'il assume le même rôle pour nous tous en Iraq, au cours des mois à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. David Nabarro, Directeur exécutif de l'Organisation mondiale de la santé.

M. Nabarro (*parle en anglais*) : Je ne demande pas que l'on m'excuse si je répète en partie ce que M. James Morris a dit au départ. L'intérêt qui est manifesté est à nos yeux extraordinaire et je regrette vivement que l'ensemble de notre personnel ne soit pas là pour le voir. J'essaierai de leur transmettre l'essentiel de ce que j'ai entendu.

Je voudrais faire quelques observations sur six points. Premièrement, je crois que c'est le Mexique qui a mis le doigt sur le problème clé, l'absence totale d'autorité et l'effondrement de l'État. Le Cameroun s'est, quant à lui, interrogé sur l'acuité de ce problème dans les hôpitaux. Je répondrai en disant que le problème ne tient pas tant à l'absence d'autorité qu'au fait que les responsables des hôpitaux ne sont pas sûrs de savoir exactement pour qui ils travaillent. Cette légère confusion a causé un grand nombre de problèmes au cours des premières semaines.

Toujours à propos de l'absence d'autorité, l'Allemagne a demandé pourquoi la population s'est livrée à des pillages. Nous constatons une chose extraordinaire, c'est que ce n'est nullement le personnel des hôpitaux qui commet ces pillages, même s'il est le mieux placé pour le faire. En réalité, nombre d'entre eux sont restés dans les hôpitaux pour en assurer eux-mêmes la garde. Ils sont allés supplier les soldats de placer leurs chars et autre systèmes de défense devant les hôpitaux. Cela fait plusieurs semaines qu'ils n'ont pas été payés et, néanmoins, ils continuent de travailler. Par conséquent, il faut admettre que, s'il y a bien des pillages, ce sont rarement les agents des services publics qui en sont les auteurs. Les coupables sont ailleurs. Malheureusement, nous-mêmes, à l'OMS, nous ne comprenons toujours pas pourquoi cela s'est produit.

Le deuxième point sur lequel je voudrais m'arrêter concerne les moyens de stabilisation que nous pourrions essayer de mettre en place pour maîtriser la situation. Selon nous, le plus important, comme d'autres l'ont déjà dit, c'est qu'il est primordial de retourner à la normale et de remettre le système en marche. Cela signifie qu'il faut une autorité visible,

une certaine légitimité et, bien évidemment, un climat de sécurité dans les localités.

Le Cameroun nous a également interrogés sur l'impact de l'insécurité dans le secteur sanitaire. Prenons l'exemple de Bassorah. S'il est possible de distribuer l'aide à l'intérieur de la ville, il est difficile de se rendre dans les coins les plus reculés de la province sans escorte militaire. Bien qu'une telle escorte ait pu être négociée dans certains cas, l'armée doit faire face à d'autres priorités, de même qu'il est difficile de mettre en place des escortes régulières. Pourtant, il ne fait aucun doute que dès lors que les services seront à nouveau assurés en présence d'un élément de sécurité, les prises en charge des hôpitaux et autres institutions – dont ont parlé l'Allemagne, le Chili et la France – deviendront dès lors moins probables. Nous l'avons vu avec les institutions de petite taille à Bagdad. Le phénomène ne semble pas s'être trop propagé et, à notre avis, plus vite le système sera remis sur pied et fonctionnera comme il se doit au profit de tous, plus vite disparaîtra le risque de voir certaines parties de la communauté prendre le contrôle des institutions et les administrer selon leurs propres règles. La prévisibilité et la confiance en cette prévisibilité sont fondamentales.

Cela m'amène à mon troisième point : le redémarrage des services publics. Plusieurs membres du Conseil se sont exprimés sur la meilleure manière d'y parvenir. Je pense comme eux que la participation des Iraquiens est essentielle.

Deuxièmement, le Mexique l'a dit tout comme, à l'instant, M. Mark Malloch Brown : il faut remettre sur pied les institutions déjà existantes et solides. Mais, pour cela, il est important de leur rendre leur confiance en soi afin qu'elles puissent se remettre au travail. À ce propos, je voudrais rendre hommage à l'Autorité, qui, surtout ces derniers jours, travaille particulièrement dur pour permettre aux institutions iraquiennes de se sentir à nouveau habilitées et pour encourager l'établissement de rapports entre l'Organisation des Nations Unies et ces institutions.

Troisièmement, pour ce qui est des salaires, ils seront enfin payés très prochainement. Cela changera bien des choses. J'ai entendu dire que cela concernera Bagdad. J'espère qu'il en sera de même ailleurs dans les plus brefs délais.

Quatrièmement, concernant la question des communications, en particulier des télécommunications, il est extrêmement important que les provinces puissent être en contact avec Bagdad.

Mon quatrième point porte sur la coordination. Je tiens à souligner que les Gouvernements ont offert une aide très précieuse dans le secteur de la santé. La Bulgarie, la Chine et l'Espagne ont décrit leurs contributions. Celles des États-Unis et du Royaume-Uni sont très nombreuses. Il est réjouissant de voir autant d'acteurs engagés dans le secteur de la santé. Cela signifie beaucoup d'innovation et d'idées neuves. Toutefois, il y a un inconvénient : il est parfois difficile d'obtenir que tout le monde travaille sur la base de principes communs, qu'ils portent sur la manière dont nous allons travailler avec les Iraquiens ou dont nous traiterons différents problèmes. Il en résulte une certaine hétérogénéité dans les modalités de fourniture des services. Comme nous pouvons compter sur un grand nombre d'acteurs, mettons donc l'accent sur la nécessité de travailler main dans la main et de mettre en place une véritable coordination. C'est là que le rôle du Bureau de la reconstruction et de l'assistance humanitaire, qui collabore avec différents éléments gouvernementaux iraquiens, est particulièrement important.

Je pense que, par rapport à d'autres situations, l'ONU s'en sort bien, comme cela a déjà été dit. Nous disposons d'un seul programme de travail qui relève du Bureau du Coordonnateur des opérations humanitaires des Nations Unies en Iraq, et la Vice-Secrétaire générale nous a vivement encouragés à nous y tenir.

On nous a interrogés sur nos rapports avec l'Autorité. Tout ce que je peux dire, c'est que l'on a rencontré plus d'un problème et que la situation évolue. Elle diffère complètement de celle qui existait il y a une semaine encore. Je voudrais annoncer publiquement que, à mon avis, il règne véritablement un esprit de collaboration neuf et stimulant, à Bagdad et ailleurs. C'est une chose sur laquelle nous pouvons tous nous appuyer. Je pense qu'avec l'adoption de la résolution aujourd'hui, nous allons pouvoir faire davantage.

En ce qui concerne mon cinquième point, la Syrie a demandé ce qu'il en était du programme « pétrole contre nourriture ». Comment les choses se sont-elles passées et qu'avons-nous fait? Je voudrais donner un bref aperçu de la situation sur le plan de la santé. Le programme « pétrole contre nourriture » a servi à acheminer au moins 20 000 types de médicaments et de

biens médicaux en Iraq entre 1996 et aujourd'hui, biens dont certains faisaient cruellement défaut, alors que d'autres étaient moins prioritaires. Ce que nous avons fait, c'est essayer de nous en tenir à un nombre limité de priorités, environ un millier. Nous nous sommes également efforcés, dans les limites du temps disponible, d'accroître le nombre des produits passant par ce canal.

Je tiens toutefois à souligner qu'il n'est guère facile de maintenir un système en marche lorsque le mécanisme est tour à tour activé et désactivé ou bien régulièrement modifié. Nous nous demandons avec angoisse comment nous allons pouvoir exploiter pleinement le programme « pétrole contre nourriture » avant la date butoir du 3 juin. Nous nous demandons également comment nous allons passer au nouveau dispositif et en tirer le plus grand profit possible avant l'échéance de décembre. J'espère que le Conseil se penchera sur l'opération de transition du programme « pétrole contre nourriture » et que, s'il semble avoir besoin de temps supplémentaire, il le dira.

En conclusion, la situation est alarmante, comme l'ont fait remarquer certains membres du Conseil. Elle pose un grand nombre de problèmes, même si elle évolue rapidement. Pour le moment, il semble que, grâce à la résolution, nous pouvons compter sur la solidarité de la population iraquienne et sur une convergence de vues, assortie d'un engagement très fort de la part de l'Autorité, exprimé ici et en Iraq. Il existe un véritable consensus sur les problèmes et les approches.

Pour notre part, à l'Organisation mondiale de la santé, nous prévoyons que, face à tant de facteurs positifs, les choses s'amélioreront grandement dans un avenir proche. Nous disposerons, bien avant la fin de l'année, d'un système qui fournira comme il se doit des services aux personnes. Nous continuerons de présenter régulièrement un bilan de la situation sanitaire sur le site de l'OMS. J'espère que cela permettra aux membres du Conseil de rester au fait de la situation. Je suis désolé de parler aussi vite. Je vous remercie de m'avoir permis d'être ici.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à M. Nils Kastberg, Directeur au Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

M. Kastberg (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer à la gratitude exprimée à votre endroit, Monsieur le Président, ainsi qu'aux autres membres du Conseil par M. Morris. Notre collègue du Programme alimentaire mondial (PAM) fait preuve de trop d'humilité et je ne pense pas que jamais auparavant dans l'histoire, de si grandes quantités d'aide alimentaire ont été transportées, en si peu de temps et dans de telles circonstances. Le PAM effectue un travail tout à fait magnifique.

Je voudrais également reprendre à mon compte, en les soulignant, toutes les observations formulées par mes collègues sur la coordination. Non seulement travaillons-nous très bien ensemble, mais en plus, il se trouve que nous sommes de très bons amis. Ramiro Lopes da Silva, notre Coordonnateur Humanitaire, est à la fois un collègue et un ami de longue date. Mais cette coordination s'étend à la communauté plus large du mouvement de la Croix-Rouge et des organisations non gouvernementales. Un représentant d'OXFAM, par exemple, est chargé de coordonner les activités relatives à l'eau au nom de l'ensemble du système. Nous sommes donc ouverts à une communauté encore plus large pour entreprendre un effort conjoint encore plus grand.

S'agissant des questions de financement, 50 % des ressources dégagées par l'Appel éclair ont été affectées au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ce dont nous sommes extrêmement reconnaissants. Mais, à l'évidence, nous ne sommes qu'à mi-chemin. Nous disposons de relativement peu de temps et nous nous efforçons donc de consolider encore cet aspect.

La Chine, la Fédération de Russie et la France ont évoqué les récentes résolutions, à savoir la 1472 (2003) et la 1476 (2003). Nous avons signé 19 contrats dans le cadre du Programme « pétrole contre nourriture » pour une valeur totale de 40 millions de dollars, et dans le contexte de la nouvelle résolution, nous espérons assurément renforcer les vaccinations de routine et passer des contrats supplémentaires, du moins pour l'eau et l'assainissement, ainsi, peut-être, que dans d'autres domaines.

Je voudrais évoquer brièvement trois autres domaines. La Syrie a posé une question sur l'éducation; les États-Unis ont formulé des suggestions pour réduire la malnutrition; et le Royaume-Uni et l'Allemagne ont mentionné les questions de sécurité.

Pour ce qui est de la question posée par la Syrie concernant le taux de scolarisation, il est vrai qu'avant la guerre, ce taux était de 75 % pour la région, ce qui, à

notre avis, était insuffisant. Le processus de normalisation n'est pas encore achevé, et le taux demeure, par conséquent, très bas, inférieur même au pourcentage susmentionné. Il s'agit donc, pour nous, d'un domaine à améliorer. Je voudrais faire plusieurs remarques à cet égard. Une grande partie de l'infrastructure scolaire se trouve, depuis de nombreuses années, dans un état de délabrement avancé. Nous avons constaté que lorsqu'une école est rénovée, le taux de scolarisation augmente. Il s'agit à n'en pas douter d'un des domaines où nous devrons travailler. En fait, en moyenne, nous assistons à une augmentation de 35 % du taux de présence lorsque l'on améliore les installations matérielles.

Bien plus reste encore à faire pour introduire des méthodes d'enseignement modernes. Les programmes scolaires n'ont pas été actualisés depuis 20 ans, et nous savons également qu'il existe des disparités entre les sexes; un grand nombre de petites filles ne fréquent pas l'école. En outre, certaines écoles sont situées dans des zones dangereuses, encore à l'heure actuelle, en raison des mines terrestres et autres engins non explosés. Il s'agit de problèmes que nous allons devoir régler. Il faudra aussi augmenter le nombre des écoles, car beaucoup d'entre elles assurent, pour l'heure, une horaire double. Pour ce qui est des méthodes, le style d'enseignement magistral devra assurément être modifié afin de promouvoir la participation des enfants. Il s'agit d'une recommandation générique que nous avançons dans de nombreux endroits.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, les examens ont été malheureusement interrompus. Il a été impossible de constituer une commission d'examen et par conséquent les épreuves n'ont pas pu être élaborées. C'est là une mauvaise nouvelle pour ce qui est de l'enseignement secondaire.

Au niveau de l'enseignement primaire, nous imprimons actuellement les livrets et documents d'examen pour l'examen de fin d'année, qui est supposé avoir lieu prochainement. Nous espérons qu'au moins ce secteur enregistrera des progrès.

La question de la sécurité par rapport à la fréquentation des écoles a été soulevée une nouvelle fois, et j'y reviendrai. Pour ce qui est du Programme « pétrole contre nourriture », il est certain que nous nous féliciterions de recevoir des investissements pour l'éducation. J'ai donné des exemples de certaines activités que nous devons renforcer.

Je voudrais à présent revenir à la question posée par le représentant des États-Unis qui voudrait connaître notre recommandation quant à la manière de réduire la malnutrition. En premier lieu, nous apprécions grandement le travail remarquable accompli par le Programme alimentaire mondial, qui fournit les rations alimentaires générales. Mais, sans aucun doute, il existe un certain nombre de domaines, hors de l'alimentation, dont nous devons nous occuper. La priorité numéro un est l'eau et l'assainissement. C'est en effet la dislocation de tout ce secteur, combinée au problème du lait pour les enfants, la deuxième priorité, qui a entraîné une augmentation spectaculaire des infections diarrhéiques. Nous allons donc nous attacher, avec nos collègues du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation mondiale de la santé, à éliminer progressivement de la préparation pour nourrissons. On ne peut pas cesser de l'utiliser du jour au lendemain, mais son utilisation devra être diminuée progressivement. Cet aliment doit être considéré davantage comme relevant d'un usage thérapeutique ou du moins son emploi doit être combiné à un effort d'encouragement de l'allaitement maternel.

Le troisième domaine concerne la nécessité de créer un système opérationnel d'aiguillage vers des centres donnant des conseils en matière d'alimentation. À l'évidence, celui-ci est pour l'heure très limité en raison des problèmes de sécurité. Je crois qu'en fin de compte, c'est toute la question de la disponibilité des aliments frais et des ressources nécessaires pour se les procurer qui aura une véritable influence sur les niveaux de nutrition. Étant donné les événements récents, les activités de 3 000 centres communautaires infantiles ont été suspendues. Afin qu'ils puissent reprendre leurs opérations, il faudra accéder aux enfants dans l'ensemble du pays au niveau communautaire.

Telles sont certaines de nos suggestions et nous sommes bien sûr ouverts à un dialogue plus approfondi sur des propositions concrètes.

Pour ce qui est des questions posées par l'Allemagne et le Royaume-Uni sur l'effet des problèmes de sécurité et leurs répercussions les plus importantes, nous pensons certainement qu'il est clair que la crainte ressentie par les femmes et les jeunes filles, qui hésitent à sortir de chez elles, est un obstacle majeur. À l'évidence, les parents hésitent à envoyer leurs enfants à l'école, et les menaces proférées par certains groupes communautaires à l'encontre des

petites filles afin de les empêcher d'aller à l'école sont clairement une source de préoccupation.

Un autre élément à considérer a trait aux restrictions aux déplacements du personnel des Nations Unies, non seulement pour longs parcours, mais également à l'intérieur même des villes, ce qui pose manifestement des difficultés en limitant le champ des opérations humanitaires. Par conséquent, un type de sécurité de zone plus souple permettant aux activités humanitaires des Nations Unies d'avoir accès aux communautés locales est à l'évidence très importante pour améliorer la liberté de mouvement.

Un quatrième point à examiner concerne les pillages répétés. Nous avons réparé un certain nombre d'usines de traitement des eaux, d'usines électriques, de pompes et d'autres éléments. Nous avons apporté des améliorations à ces installations, mais elles ont de nouveau été pillées. Nous nous intéressons de plus en plus aux questions de sécurité.

Les autres aspects des questions posées par les représentants du Mexique, de l'Allemagne et d'autres membres ont été couverts par mes collègues, et je ne vais pas répéter leurs réponses.

Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative de convoquer la présente séance pour nos collègues sur le terrain. Nous n'allons pas manquer d'informer, avec reconnaissance, de l'intérêt manifesté par le Conseil à leur égard.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kastberg de sa déclaration. Je donne la parole au Président du Comité international de la Croix-Rouge.

M. Kellenberger (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier sincèrement, Monsieur le Président, de la confiance que vous avez témoignée envers le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui a, en vérité, maintenu une forte présence sur le terrain aux heures les plus difficiles. Je voudrais simplement dire au Conseil qu'il peut compter sur notre Organisation et que nous continuerons de remplir le mandat qui a été confié au CICR en vertu des Conventions de Genève, qui couvrent également des questions telles que les personnes disparues, un sujet évoqué durant la présente réunion.

En ce qui concerne les services de santé, et notamment les hôpitaux, j'ai indiqué dans ma déclaration qu'en fait, la situation varie fortement d'un endroit à l'autre. Certains hôpitaux sont confrontés à des problèmes administratifs, et c'est l'une des raisons pour laquelle, très tôt, le CICR a insisté fortement sur l'importance du renforcement des structures administratives en général et dans le domaine de la santé en particulier.

Je voudrais dire au Conseil que j'ai été encouragé par les propos que j'ai entendus au sujet des mesures additionnelles à prendre pour améliorer la sécurité en Iraq.

S'agissant de la coordination, je voudrais informer le Conseil que le CICR, en tant qu'acteur indépendant, a eu des expériences de coordination passées dans le cadre de ses activités avec les institutions des Nations Unies et autres acteurs humanitaires. Nous avons eu, à mon sens, de bonnes expériences dans le passé. Je voudrais simplement dire une chose à propos de la coordination. Cela va sans dire, mais il vaut peut-être la peine de le répéter. Une condition préalable à toute coordination efficace, c'est que chaque acteur essaie de porter ses efforts sur les domaines relevant de ses compétences de base et sur ceux où il a le sentiment de jouir d'un avantage comparatif. C'est, à mon sens, un préalable important à une coordination efficace. Je pense que tous les acteurs humanitaires doivent à la communauté des donateurs d'éviter les chevauchements superflus. Nous devons également à la population iraquienne de déterminer avec soin les lacunes qui pourraient exister.

Je remercie le Conseil derechef de m'avoir invité à prendre part à la présente séance.

Le Président (*parle en anglais*) : Avec l'assentiment des membres du Conseil de sécurité, et conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, je me propose de donner la parole à M. Kenzo Oshima, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Si je n'entends pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Oshima à prendre place à la table du Conseil.

Je remercie M. Oshima de sa participation et lui donne la parole.

M. Oshima (*parle en anglais*) : Après avoir entendu mes collègues des institutions et le Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

traiter de façon aussi exhaustive et professionnelle les questions centrales, je ne sais trop ce qu'il me reste à dire. Mais, je voudrais m'arrêter sur un certain nombre de points saillants.

D'emblée, je voudrais, à mon tour, adresser mes remerciements à tous les membres du Conseil de sécurité pour l'appui et les encouragements qu'ils ont manifestés aux organismes humanitaires des Nations Unies pour le travail qu'elles ont accompli. Cela est très encourageant et important pour nous tous qui menons les activités de secours humanitaire en question dans les sièges et, notamment, sur le terrain dans des conditions difficiles.

La visite que j'ai moi-même effectuée à Bagdad, Bassorah et à Oum Qasr et les entretiens que j'ai eus avec un grand nombre d'acteurs concernés et des représentants des organisations, notamment le Bureau de la reconstruction et de l'assistance humanitaire à Bagdad, confirment les questions essentielles évoquées à maintes reprises lors du débat d'aujourd'hui : premièrement, les problèmes liés à la sécurité; deuxièmement, la situation touchant au maintien de l'ordre public; et, troisièmement, les problèmes liés au paiement des frais récurrents, y compris le versement des salaires. Ma visite a également confirmé qu'une catastrophe humanitaire a bien été évitée en Iraq, mais qu'il faut répondre rapidement aux besoins humanitaires pressants dans un certain nombre de secteurs. La situation sécuritaire en Iraq, ajoutée aux problèmes graves liés, notamment, au paiement des salaires, à la fourniture de l'électricité et du combustible, sont manifestement de nature à faire craindre une détérioration de la situation humanitaire, qui pourrait, faute d'être rétablie rapidement, entraîner de graves répercussions sur le plan humanitaire.

Nous nous félicitons donc tous des mesures qui ont été prises ou envisagées par les autorités de la coalition, et qui ont été détaillées aujourd'hui par les représentants des États-Unis et du Royaume-Uni. Elles m'ont, par ailleurs, été décrites lors de mes entretiens avec l'Ambassadeur Bremer du Bureau de la reconstruction et de l'assistance humanitaire, ainsi que par les représentants militaires du Royaume-Uni à Bassorah. Il s'agit là d'une initiative bienvenue, et nous espérons tous que les mesures additionnelles prises pour améliorer la situation en matière de sécurité porteront rapidement leurs fruits.

S'agissant de la coordination des activités de secours humanitaire en Iraq, je voudrais indiquer que nous disposons à mon sens d'un mécanisme fonctionnant assez bien, à commencer par le Coordonnateur humanitaire, responsable de l'ensemble de la coordination, tant au sein du système des Nations Unies qu'entre celui-ci et les autres acteurs importants, qui comprennent bien entendu les organisations non gouvernementales, nos collègues du CICR et, surtout, le Bureau de la reconstruction et de l'assistance humanitaire. Nous disposons à mon sens d'une bonne équipe là-bas qui travaille à la poursuite du même objectif; apporter secours et assistance à la population dans le besoin en Iraq. Le Coordonnateur humanitaire de l'ONU et son équipe ont établi avec le Bureau de la reconstruction et de l'assistance humanitaire, des relations opérationnelles cordiales qui fonctionnent bien à Bagdad, et sont reprises dans diverses régions et dans certains gouvernorats du Nord, du centre et du Sud de l'Iraq.

S'agissant de l'appel d'urgence, comme la Vice-Secrétaire générale l'a indiqué dans ses observations, nous envisageons de réviser l'appel d'urgence lancé peu après le déclenchement du conflit, à la fin de mars dernier, de façon à apporter les modifications nécessaires compte tenu de la situation nouvelle sur le terrain et compte tenu de la résolution adoptée aujourd'hui par le Conseil de sécurité. Nous procéderons à une évaluation des besoins couvrant dans la mesure du possible l'ensemble du pays afin de proposer un appel de fonds qui soit suffisant pour répondre aux problèmes humanitaires actuels. Nous nous proposons de lancer cet appel humanitaire révisé durant la deuxième moitié du mois de juin.

Enfin, je souhaiterais dire un mot sur les relations de travail avec les Iraquiens eux-mêmes. Comme l'ont noté plusieurs membres et certains de mes collègues des institutions aujourd'hui, il existe en Iraq de vastes ressources humaines fiables et capables et de hauts niveaux de compétence, ainsi qu'une base institutionnelle. Ces éléments ont été temporairement perturbés, mais ils peuvent être rapidement redéployés dès que la situation sécuritaire le permettra et que les salaires seront versés.

Déjà, les professionnels iraquiens et les hauts fonctionnaires ministériels – dont j'ai rencontré certains à Bagdad – ont exprimé leur espoir d'être consultés et associés dès le début à tous les niveaux de l'établissement des priorités et de la planification des

opérations de révision de l'appel humanitaire et des projets ultérieurs de reconstruction. Je pense que ce souhait devrait être respecté dans toute la mesure du possible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je pense que les remarques faites par M. Oshima ont bien résumé le débat très détaillé que nous avons eu ce matin et cet après-midi quant à la réponse humanitaire du système à la situation humanitaire en Iraq.

Je pense que nous conviendrons tous que ce débat a été très instructif, et qu'il nous a permis de mieux comprendre la situation. Je suis certain que tous les membres du Conseil ont été rassurés quant au fait que les besoins humanitaires essentiels, tels que l'alimentation, l'électricité, l'eau, les services d'assainissement et les fournitures et équipements médicaux sont pris en compte et qu'ils reçoivent l'attention de toutes les parties concernées.

Il est aussi encourageant de voir que la famille des Nations Unies semble bien travailler ensemble, comme vient de le confirmer M. Oshima, et qu'elle collabore avec les autorités locales iraquiennes, ainsi qu'avec les partenaires de la coalition, appelée dorénavant l'Autorité, aux termes de la résolution 1483 (2003).

Troisièmement, il semble que jusqu'ici les ressources nécessaires pour entreprendre les activités humanitaires sont disponibles, notamment par l'intermédiaire du programme « pétrole contre nourriture ». Peut-être qu'avec les modifications qui seront faites en vertu de la résolution 1483 (2003), le besoin se fera sentir, à un moment donné, de procéder à une projection des besoins et des ressources requises pour y répondre. Bien que nous ayons débattu de la situation humanitaire, le rôle de l'ONU a été considérablement élargi ce matin par l'adoption de la résolution 1483 (2003). Ce sont là des aspects des travaux de l'Organisation que nous devrons réexaminer et sur lesquels nous devrons revenir à un certain moment.

Je voudrais aussi remercier toutes les personnalités qui ont participé à ce débat : la Vice-Secrétaire générale, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, le Directeur exécutif de l'Organisation mondiale de la santé, développement durable et environnement sain, le Directeur des programmes d'urgence du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Président du Comité international de la Croix-Rouge et, non des moindres, M. Kenzo Oshima, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence.

À l'issue de consultations officieuses avec les membres du Conseil et avec l'approbation de ceux-ci, je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne qui va faire une déclaration concernant les travaux du Conseil, ce matin.

M. Mekdad (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir que de vous exprimer à nouveau toute notre reconnaissance pour les efforts que vous avez accomplis et pour les travaux importants que vous avez réalisés ces derniers jours.

Permettez-moi de vous expliquer, à vous ainsi qu'aux membres du Conseil, la décision de la République arabe syrienne en ce qui concerne la résolution 1483 (2003), adoptée par le Conseil de sécurité, ce matin. Nous aurions voté pour la résolution si l'on nous avait accordé le délai supplémentaire de délibération avant le vote, que nous avions sollicité à plusieurs reprises. Je vais à présent donner lecture de notre explication de vote :

> « Depuis de nombreuses années, la Syrie appelle à la levée des sanctions imposées au peuple iraquien et à l'atténuation des effets de cet embargo injuste, notamment la malnutrition et le manque de médicaments. Nous fondant sur l'intérêt du Gouvernement et du peuple syriens d'améliorer la condition de nos frères, le peuple iraquien, nous avons estimé que nous étions obligés de voter pour la résolution malgré notre conviction qu'elle ne se montre pas à la hauteur des attentes et des aspirations du peuple iraquien de voir leur pays devenir une nation souveraine et unie, jouissant de ses ressources naturelles et jouant un rôle effectif à la fois sur la scène internationale et sur la scène arabe.
>
> Le vote de la Syrie pour la résolution ne peut en aucun cas être interprété comme un changement dans sa position de rejet de la guerre contre l'Iraq qu'elle considère comme une guerre illégitime. Nous ne pouvons pas imaginer comment l'ONU a pu légitimer l'occupation étrangère. Tout comme d'autres États membres du Conseil de sécurité, la Syrie a tenté d'apporter des amendements fondamentaux au projet de

résolution, qui devaient donner à l'ONU un rôle central en Iraq, et garantir que le peuple iraquien jouirait des richesses de son pays et qu'il serait mis fin le plus vite possible à l'occupation de sa terre.

Le vote de la Syrie pour la résolution est conforme à son désir permanent d'unité au sein du Conseil de sécurité, dont nous pensons qu'il est le cadre fondamental pour le maintien de la légitimité internationale. »

Je souhaite que la position de la Syrie dont je viens de donner lecture soit consignée dans les documents officiels du Conseil de sécurité. Ultérieurement, je transmettrai au Secrétariat une lettre officielle contenant cette déclaration.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous prenons acte de la déclaration faite par le représentant de la République arabe syrienne et de ses incidences sur la résolution que nous avons adoptée ce matin.

La séance est levée à 17 h 30.